



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA NIEVRE

**Agence régionale de santé
de Bourgogne Franche-Comté**

Direction de la Santé Publique
Département Prévention Santé Environnement

Nevers, le 4 janvier 2019

Unité Territoriale Santé Environnement
de la Nièvre

Affaire suivie par : Bruno VERRAIN
Courriel : ars-bfc-dsp-se-58@ars.sante.fr
Téléphone : 03 86 60 52 23
Télécopie : 03 86 60 52 49

La Préfète de la Nièvre

à

Monsieur le Maire

58240 LIVRY

Ref : Article D1321-104 du code la santé publique
PJ : 1 dossier

Objet : Qualité de l'eau destinée à l'alimentation humaine
Information sur l'eau de distribution publique

Le contrôle sanitaire des unités de distribution qui a pour but de s'assurer de la bonne « gestion qualitative » d'un réseau d'eau, comprend d'une part, les analyses du programme réglementaire et, d'autre part, le contrôle des installations de production, de traitement et de distribution d'eau prévu par l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique

Vous trouverez ci-joint, le bilan sanitaire établi au vu des analyses réalisées par le Laboratoire CARSO au cours de l'année passée, ainsi que les conclusions s'y rapportant qu'il conviendra de porter à la connaissance du public, par affichage, visible par tous.

Je vous adresse également les notes sanitaires qu'il vous appartient de joindre à la prochaine facture d'eau en application des articles D 1321-103 à D 1321-105 du code de la santé publique et de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées.

Cet arrêté stipule dans son article 8, qu'une fois par an, à l'occasion d'une facturation, les éléments essentiels de la synthèse commentée de la qualité de l'eau, établie par l'agence régionale de santé, doivent être portés à la connaissance des abonnés.

Pour le directeur général et par délégation
La responsable de l'UTSE 58

Carolyne GOIN

QUALITE DE L'EAU SERVANT A L'ALIMENTATION HUMAINE - BILAN SANITAIRE 2018

LIEU	NOMBRE	TYPE	Conforme	Non conforme	OBSERVATIONS
Analyses à la ressource					
Analyses à la production (eau traitée à la station)					
Analyses à la distribution	5	D1	5	0	
	1	D2	1	0	

CONCLUSIONS :

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique et physico-chimique. Toutes les analyses sont conformes

N.B.

On ne peut cependant exclure des perturbations localisées momentanées dues à des incidents (fuites, travaux) qui n'ont pas été pris en compte dans ce bilan.

REMARQUES GENERALES

Afin de garantir en permanence une désinfection efficace, il est recommandé de maintenir une teneur en chlore au moins égale à 0.1 mg/L sur l'ensemble du réseau.

Il conviendra d'équiper tout nouveau branchement d'un système de protection anti retour (clapet ou disconnecteur).

Tous les réservoirs et installations équipant les réseaux doivent être vidés, nettoyés et rincés au moins une fois par an (art. R. 1321.53 du code la santé publique).

Après tous travaux effectués sur le réseau, la remise en service est subordonnée au nettoyage, à la désinfection et au rinçage par purge du secteur concerné (art. R. 1321.53 du code la santé publique).

Il est nécessaire de mettre en place le plan de secours spécialisé de lutte contre les perturbations importantes sur un réseau de distribution d'eau potable tel que défini par le décret 2007-1400 du 28 septembre 2007 relatif à la définition des besoins prioritaires de la population et aux mesures à prendre par les exploitants d'un service destiné au public lors de situations de crise, pris en application du l' de l'article 6 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004.

Pour le directeur général et par délégation
 La responsable de l'UTSE 58



Carolyne GOIN

L'ORIGINE DE L'EAU



La commune de LIVRY est alimentée en eau potable à partir du SIVOM Nord Allier dont les captages sont implantés sur la commune du VEURDRE (03)

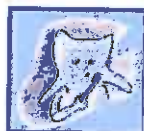
LE CONTRÔLE SANITAIRE



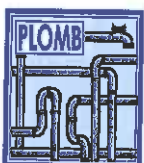
Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé sous l'autorité du Préfet, par l'unité territoriale Santé Environnement de la Nièvre de l'agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté.

En 2018, 6 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, en distribution au robinet du consommateur.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



Si la teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune ou sur :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

LIVRY

RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2018

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

DURETÉ (OU TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à **16 degrés français**.
 Il s'agit d'une eau douce

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Aucune analyse n'a été réalisée sur ce réseau cette année.

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à **14.60 mg/L**

PH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de **8.05**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2018 était de bonne qualité bactériologique.

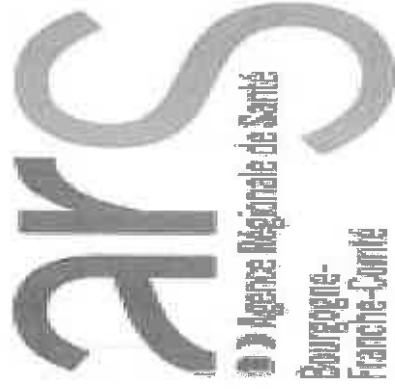
Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

La saveur ou la couleur change
 ou présente un aspect inhabituel
 contactez le secrétariat de Mairie
 Tél : 03.86.37.43.15

Pour Le Directeur général
 et par délégation
 L'ingénieur sanitaire

Carolyne GOIN

REPUBLIQUE FRANCAISE



ARS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE- Délégation
territoriale 58

11, rue Pierre Emile Gaspard
58019 NEVERS CEDEX

Tél : 03 86 60 52 25 Fax : 03 86 60 52 49

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2018

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **LIVRY**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux d'alimentation)

Installation : 001062 - UNITE DE DISTRIBUTION LIVRY

INSTALLATIONS EN AMONT					
Code INS amont	Nom de l'installation amont	Type INS	Niveau	Pérennité du lien	Pourc. de débit
001061	LE VEURDRE	UDI	1	Permanent	

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres suivants :

PH	: pH à 20°c (unité pH)	CTHF	: Coliformes thermotolérants / 100ml-MS	NO3	: Nitrates (mg/l)
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	ECOLI	: Escherichia coli/100ml	F	: Fluorures (µg/l)
TURB	: Turbidité (NTU)	CDT	: Conductivité à 20°c (µS/cm)	AS	: Arsenic (µg/l)
		CDT25	: Conductivité à 25°c (µS/cm)	STRF	: Streptocoques fécaux / 100ml-MS

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité, N = non conforme aux limites de qualité

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LIVRY

Conformité bactériologique	100,0 %
Conformité chimique	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériolo.	Conformité chimique
19/03/18	LIVRY	BOURG	C	C
19/03/18	LIVRY	HAMEAU DE RIOUSSE	C	C
21/08/18	LIVRY	BOURG	C	C
21/08/18	LIVRY	HAMEAU DE RIOUSSE	C	C
19/12/18	LIVRY	BOURG	C	C
19/12/18	LIVRY	HAMEAU DE RIOUSSE	C	C

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LIVRY

Détail	CDT25 µS/cm	ECOLI n/(100mL)	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TH °f
19/03/2018	333	0		8,1	0	
19/03/2018	305	0		8,08	0	
21/08/2018	377	0	14,6	7,93	0	16,6
21/08/2018	376	0		8,12	0	
19/12/2018	439	0		8,12	0	
19/12/2018	347	0		8,26	0	

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI LIVRY

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Conductivité à 25°C	µS/cm	T	305	362,83	439	6	200	1100		0
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	T	0	0	0	6				0
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	T	0	0	0	6				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,1	0,1	0,1	1				1,5
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	14,6	14,6	14,6	1				50
pH	unité pH	T	7,93	8,1	8,26	6	6,5	9		10
Plomb	µg/L	T	0	0	0	1				
Titre hydrotimétrique	°f	T	16,6	16,6	16,6	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0	0,07	0,19	6		2		